

Rapport atelier de sensibilisation et d'information sur la mise en oeuvre de l'ITIE

Mardi 29 décembre 2015 à Yanfolila préfecture

Du lundi 28 au mardi 29 décembre 2015, une délégation du comité de pilotage ITIE-Mali a effectué une mission de sensibilisation et d'information sur la mise en œuvre de l'ITIE au niveau local dans le cercle de Yanfolila.

Cette délégation était composée d'un représentant de la Société Civile (Coordinateur PCQVP-Mali), de l'administration publique (Commandant de Douane), des Sociétés Minières, du Secrétariat Permanent de l'ITIE au Mali et du DRGM de Sikasso accompagné de son équipe.

La cérémonie était présidée par le Préfet du Cercle et Mr Laye SIDIBE 1^{er} Adjoint au Maire de Yanfolila. Elle a commencé à 10h30mns sur les mots de remerciement du préfet de Yanfolila. Il a présenté l'ITIE qui est une initiative volontaire à laquelle l'Etat du Mali à adhérer pour promouvoir la transparence dans le secteur des industries extractives au Mali. Le Préfet s'est réjoui du choix porté sur Yanfolila dans la région de Sikasso pour abriter cette activité. En effet, Yanfolila à une tradition séculaire de l'orpaillage et abrite la 1^{ère} industrie extractive des mines d'or installée au Mali. Il conseillé aux participants composés : des responsables de tous les services techniques déconcentrés de l'Etat à Yanfolila, des autorités coutumières et religieuses et des Organisations de la Société Civile locale de suivre avec beaucoup d'attention les différentes présentations à venir dans l'espoir que Yanfolila soit champion dans la mise de l'ITIE locale au Mali.

A la suite de cette intervention, le représentant du Secrétariat Permanent de l'ITIE à son tour rappelé que cette mission tient beaucoup à cœur à nos plus hautes autorités et surtout au département du Ministère des Mines du Mali. Cette une recommandation forte du comité de supervision réunie autour du 1^{er} Ministre du Mali datant de l'année 2012.

A la fin de cette cérémonie brève et modeste, les membres de la délégation ont remercié l'ensemble en langue nationale avant de procéder à la présentation de l'Etude sur la problématique de la décentralisation de l'ITIE au Mali.

Contexte de la présentation :

Probabilité de la mise en œuvre de l'ITIE au niveau local

Utilisation optimale de nos ressources, qui passe par la bonne gouvernance, la transparence, ce qui met fin aux conflits qui génèrent la mauvaise gestion des ressources naturelles

- Principe intention d'adhérer ;
 - ✓ Mise en place du Comité de Pilotage ;
 - ✓ Publication annuelle des rapports de réconciliations qui constituent en quelque sorte une balance, l'écart ressorti est largement expliqué aux populations ;
- Défis : parvenir un taux de rétrocession ;
- Présentation :

Introduction :

- les recherches ont été menées à Bamako, Kayes et Sikasso du 25 août au 04 septembre 2015,

- Méthodologie :
 - ✓ Recherche documentaire ;
 - ✓ Recherche terrain dans les localités citées dessus.
 - Quelques modèles :
 - ✓ Ghana ;
 - ✓ RD-Congo ;
 - ✓ Mongolie ;
 - ✓ Peru ;
 - ✓ Madagascar.
 - Résultats :
 - ✓ Quelles formes pour la structure ? s'appuyer sur les anciens cadres de concertation ?
 - ✓ Quel cadre pour le financement des structures locales ?
 - ✓ Comment financer ?
 - ✓ Renforcement des capacités.

Les sur la forme que devra prendre la nouvelle structure de l'ITIE locale ce sont déroulés autour de ces différents points.

- Ainsi le représentant de la direction locale de l'assainissement a expliqué que son département ministériel (Ministère de l'Environnement), était très des OSC dans leur combat pour un environnement sain et favorable pour les populations. Les sociétés minières sont censées faire de consultations publiques dont les OSC sont garantes.
- Selon le représentant de la chambre locale des mines, l'activité d'orpaillage est pratiquée dans presque tous les villages de la circonscription administrative de Yanfolila. Donc, pour plus de succès à cette nouvelle initiative, le gouvernement du Mali se doit d'attribuer deux ou trois couloirs d'orpaillage par Commune du Cercle de Yanfolila soit attribuer des permis particulier avec l'aide des géologues. Dans ces conditions, le secteur bien réglementé et les contribuables s'acquitteront dignement de leurs impôts et taxes au bénéfice du budget national et communal.
- L'un des représentants du Conseil Local de la Société Civile s'est félicité du choix de Yanfolila et de Kéniéba. A son avis, une concurrence vient de s'ouvrir entre ces deux localités dans la mise en œuvre réussite de l'ITIE locale. Il propose de ne pas s'appuyer sur les cadres de concertation anciens qui ont rencontrés beaucoup de difficulté. Il marque sa préférence pour le juste milieu entre le modèle du Ghana et du RD-Congo.
- Le représentant du service des eaux et forêts a beaucoup insisté auprès des différentes parties prenantes de Yanfolila de choisir un modèle adapté aux socioéconomiques de la contrée. Selon ce représentant, le Mali ne dispose pas d'industrie forestière. Mais à l'heure actuelle, il ya des opérateurs particuliers a qui des permis d'exploitation sont octroyés et ils payent des redevances qui se repartissent comme suites : 20% pour la collectivité et les disponibles peuvent être publiés partout ou le besoin se fait sentir. Sur ce transfert de 20%, les 10% sont la pour la commune, 5% pour le conseil de cercle et les autres 5% pour le conseil régional.
- Le représentant de la chefferie traditionnelle s'est félicité de cette initiative de l'ITIE locale. A ces dits, cette initiative permettra aux orpailleurs de la zone de Yanfolila d'avoir

un interlocuteur crédible, car à l'heure actuelle, ils ne savent pas qui gère quoi (chefferie traditionnelle, mairie, préfecture ou sous préfecture).

- La représentante des femmes de la communauté minière de Yanfolila a posé la question de savoir si l'ITIE locale aura la possibilité d'ériger des textes locaux pour réglementer les sites d'orpaillage afin de limiter les conflits ?
- Enfin, le représentant du service des domaines de l'Etat a expliqué que les orpailleurs doivent verser 18% de taxe dont la clé de répartition est la suivante : 3% pour le domaine, 12% pour la Mairie et les autres 3% pour le conseil de Cercle.

A ces différentes questions et contributions, les membres de la délégation ont apporté des réponses idoines et ont incité les représentants des différentes prenante à se réunir dans un bref délais pour penser de manière réfléchie un modèle adapté de l'ITIE aux conditions socioéconomiques de Yanfolila avant la venue d'une autre mission pour continuer les discussions.

Enfin le Coordinateur de la Coalition PCQVP-Mali a au nom du département ministériel, du Comité de Pilotage ITIE-Mali, le Secrétariat Permanent et l'ensemble des membres de la délégation remercié l'ensemble pour attention particulière au cours de cette mission d'information et de sensibilisation sur la mise en œuvre de l'ITIE au niveau.

Sur ces mots, le Préfet du Cercle Yanfolila a déclaré la fin des travaux à 13h45mns.

Le Rapporteur

Nouhoum DIAKITE